



Doubles sens cyclables : dialogue de sourds

Alors que l'Etat modifie le code la route pour favoriser les modes de déplacements doux par des mesures rapides à mettre en oeuvre, les déclarations d'intention de nos élus locaux, « volonté d'intégrer le vélo » pour l'un *, « extension de la circulation cycliste considérée comme objectif majeur » pour l'autre **, ne sont malheureusement pas suivies de réalisations à la hauteur de l'affichage.

Pourtant des solutions alternatives peu coûteuses et respectueuses de l'ensemble des usagers et de notre environnement existent en réponse à l'augmentation des flux de voitures qui gangrènent nos villes et nécessitent des aménagements hors de prix et consommateurs d'espace.

Avec le développement des transports collectifs et parkings relais, la mise en place d'aménagements vélo est une solution économique et simple à réaliser.

Quelques exemples ni chers ni compliqués : des sas-vélos aux feux, des bandes directionnelles dans les carrefours (voir photo), des bandes cyclables dans les montées au lieu de terre-plein central, des doubles sens cyclables généralisés, verbalisation des voitures stationnées sur les bandes cyclables....

Faut-il attendre encore plus de 10 ans pour avoir des réalisations significatives sur l'agglo ?

Alors Messieurs et Mesdames nos élus, un peu moins de frilosité. Ou bien Sabine doit-elle se préparer à demander l'attribution du prochain prix Fubicy « clou rouillé » aux communes de l'agglo !

* Rouen - **Petit Quevilly



Un exemple de bande cyclable directionnelle à prévoir place Beauvoisine, pour rejoindre la bande du boulevard de l'Yser. Photo prise à Liège, Belgique, droits réservés Evelyne Pinson).

SAMEDI 26 MARS

“RESPECTEZ LES CYCLISTES”

Venez avec nous pour repérer en ville les insuffisances d'aménagements cyclables et les stationnements gênants. A vos pinceaux ! Rendez-vous devant la mairie de Rouen à 14 h 30.



Vous le voyez, vous, le logo vélo ?

Une des rares bandes cyclables de Rouen, située boulevard de l'Yser, entre la place Beauvoisine et la gare. Tracée en août 2003, elle se voulait “emblématique” de la politique cyclable de la ville. Faute d'entretien, elle est devenue peu lisible et constamment empiétée par les véhicules motorisés. Le logo vélo est effacé et les séparateurs en caoutchouc se détachent devenant dangereux pour les cyclistes.

Réagissons pour qu'elle ne soit pas supprimée !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 26 mars à 16 h

**chez Cardere, 55 rue Louis Ricard,
Rouen (en face de la fontaine Ste Marie)**

Ordre du jour : rapport d'activités et bilan 2010, élection du conseil d'administration, questions diverses, projets pour 2011.

Vous y êtes tous conviés...